

14ème législature

| | | |
|---|---|---|
| Question N° : 569 | De M. Paul Salen (Union pour un Mouvement Populaire - Loire) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Économie et finances | | Ministère attributaire > Finances et comptes publics |
| Rubrique >finances publiques | Tête d'analyse >dette publique | Analyse > maîtrise de la dette. perspectives. |
| Question publiée au JO le : 10/07/2012 Date de changement d'attribution : 27/08/2014 Date de renouvellement : 23/10/2012 Date de renouvellement : 18/11/2014 Question retirée le : 02/02/2016 (retrait à l'initiative de l'auteur) | | |

Texte de la question

M. Paul Salen attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la nécessité de réduire le niveau de la dette afin de maîtriser les comptes publics et sur les risques que fait peser la politique du Gouvernement sur cet objectif. Alors que la Cour des Comptes vient de rendre public son rapport sur les perspectives pour les finances publiques, document qui souligne que la gestion du Gouvernement précédent était parfaitement adaptée et qui invite l'actuel Premier Ministre à poursuivre dans cette direction, on se rend compte que les dépenses n'ont eu de cesse de progresser. Depuis quelques semaines, les décisions prises se traduisent par une hausse des dépenses publiques évaluée à vingt milliards et la Cour des Comptes estime qu'en 2013, compte tenu des orientations gouvernementales, il faudra dégager trente-trois milliards supplémentaires. Au regard de ces éléments, compte tenu des aléas pesant sur la croissance économique, un retour à l'équilibre en 2017 des finances publiques apparaît extrêmement difficile et ce d'autant plus que le Premier Ministre a confirmé l'embauche de 65 000 fonctionnaires supplémentaires d'ici 2017. Aussi, il lui demande de bien vouloir indiquer quelles seront les mesures concrètes prises, en matière d'économies budgétaires que le Gouvernement entend mettre en œuvre afin de compléter la hausse des prélèvements obligatoires déjà programmée.